

TERRITOIRE



**Préserver l'eau,
un défi collectif**

MAGAZINE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU THOUARSAIS
N°27 NOVEMBRE 2025

THOUARSAIS
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



10/10/2025

Réserve Naturelle Régionale de la Vallée du Pressoir

Située sur la commune de Thouars et les communes limitrophes, la Vallée du Pressoir devient officiellement la 13^{ème} réserve naturelle régionale de la Région Nouvelle-Aquitaine. Le site de 56 hectares présente plusieurs éléments naturels d'exception. La Vallée est connue par les botanistes pour sa richesse et la rareté des espèces floristiques. Elle abrite aussi une diversité d'habitats et une richesse faunistique avec plus de 600 espèces.



10/09/2025

Une centenaire bien entourée

Bénéficiaire du Service d'Aide à Domicile du Centre Intercommunal d'Action Sociale depuis 11 ans, Paulette Rethorez- Rutault a fêté ses cent ans à la Résidence Autonomie Gambetta de Thouars, aux côtés de ses proches. Eloïse, coordinatrice SAAD du secteur de Thouars et Célestine, son aide à domicile, ont partagé ce moment festif.



17/04/2025

Sensibilisation aux risques routiers

La journée de prévention organisée par l'Etat, la Communauté de Communes, Sécurité Routière Entreprise 79 et de nombreux partenaires, au complexe sportif de Sainte-Verge a accueilli plus de 1300 participants, agents de la Communauté de Communes et de la Ville de Thouars, salariés des entreprises locales, lycéens et collégiens, élèves de l'IFSI. 9 entreprises du Thouarsais, la Communauté de Communes et la Ville de Thouars, ont signé « la charte des 7 engagements pour une route plus sûre », en présence de Michèle Lugrand, déléguée interministérielle à la sécurité routière.



photo - ©Philippe Valoteau

14&15/10/2025

Octobre Rose

Les piscines du Thouarsais, Bassins du Thouet et piscine O'Solaire de Saint-Varent, se sont mobilisées comme chaque année pour organiser des animations au bénéfice de la Ligue contre le Cancer, pour lutter contre le cancer du sein. Les participants, tous en rose, ont évolué dans les bassins colorés et ont partagé un goûter convivial en fin de soirée.



02/10/2025

Parentalité

La conférence sur l'épuisement parental et professionnel proposée par le Centre Intercommunal d'Action Sociale à Station T a réuni une soixantaine de personnes, parents, professionnels de la petite enfance et partenaires de la collectivité, qui ont pu échanger avec Monica Mejia, psychologue clinicienne pour "la vie des parents".

ÉDITORIAL



" Culture et sport, piliers du vivre ensemble "

Au cœur de notre existence, l'eau doit faire face aux défis majeurs du changement climatique et des activités humaines.

Avec ses partenaires, la Communauté de Communes mène des actions concrètes pour préserver cette ressource vitale. La modernisation des infrastructures d'assainissement, la gestion intégrée des eaux pluviales, ou encore la restauration des milieux aquatiques se conjuguent aux gestes d'économie et de protection que chacun d'entre nous peut faire au quotidien.

La transition écologique passe aussi par une mobilité repensée. Depuis le 3 novembre, le T'bus facilite les déplacements tout en réduisant notre impact carbone. Avec les nouvelles pistes cyclables de Thouars, Louzy, et Sainte-Verge, ce service de proximité offre des alternatives durables à la voiture et permet de sécuriser les trajets de tous.

La future médiathèque, qui ouvrira à la rentrée 2026, prend forme rue Porte de Paris. Lieu de savoir, de culture et de partage, ce projet ambitieux s'inscrit dans notre volonté d'offrir des services publics accessibles et de qualité. Parallèlement, les travaux du pôle santé de Loretz-d'Argenton illustrent l'engagement de la collectivité en faveur de l'accès aux soins pour tous.

Le territoire vibre au rythme de la culture et du sport, deux piliers du vivre-ensemble. A travers le projet Démos, les enfants découvrent la musique classique et s'épanouissent au sein d'un orchestre symphonique, comme en témoigne la compositrice Lise Borel.

Un an après les JO, les premiers Trophées des Champions organisés par la Communauté de Communes, ont mis à l'honneur les athlètes de haut niveau, les bénévoles et les clubs, qui incarnent les valeurs de dépassement, de solidarité et d'inclusion du sport.

Fort de ses valeurs partagées, je vous adresse à tous mes vœux les plus chaleureux, à l'approche des fêtes de fin d'année. Que cette période soit l'occasion de vivre des moments de joie et de convivialité avec vos proches.

Bernard PAINEAU

Président de la Communauté
de Communes du Thouarsais



SOMMAIRE

P. 4 à 7 ACTUALITES

Projet de Territoire 2026-2035

**La nouvelle médiathèque
ouvrira le 1^{er} septembre 2026**

L'Europe soutient les projets locaux

**Pôle Santé de Loretz-d'Argenton :
les travaux ont commencé**

Micro-Crèche de Louzy

T'Bus mode d'emploi

Tous à vélo

PAGES CENTRALES

Votre calendrier de collecte 2026



P. 8 à 11 DOSSIER

L'eau, un bien commun à préserver

**P. 12 GRAND ANGLE Démos Thouarsais
Rencontre avec une créatrice
contemporaine**

P. 13 PORTRAIT

Le Thouarsais, terre de champions

P. 14 TES TRESORS

Les moulins au fil du Thouet

P. 15 BLOC NOTE

P. 16 AGENDA

Marchés de Noël

Directeur de la publication :

Bernard Paineau

Rédaction :

Service Communication/CCT

Crédits photos : CCT,

Freepik, Flaticon

Couverture - Freepik

Maquette : RC2C La Rochelle

Mise en page : CCT

Impression : Imprimerie Mace

Diffusion : Mediapost -

17 868 ex.

N° ISSN : 2552-4933

Contact Territoire :

Service Communication

Hôtel des Communes

4 rue de la Trémoille

79 100 THOUARS

Tél. : 05 49 66 77 00

PROJET DE TERRITOIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU THOUARSAIS

2026 - 2035



**FAIRE DU THOUARSAIS
UN TERRITOIRE ENGAGÉ
DANS LES TRANSITIONS
ÉCONOMIQUES POUR
CRÉER DE LA RICHESSE**

**Ambitieux par nature,
Solidaire par conviction,
Innovant par passion**

Au terme d'une démarche participative engagée il y a un an, le Conseil communautaire a adopté le 9 septembre 2025 le projet de Territoire qui sera la feuille de route de la collectivité pour les 10 ans à venir. Santé, culture, sport, action sociale, transition écologique, habitat, développement économique et touristique, grands équipements et services à la population : tous les domaines de notre quotidien y sont abordés.

Le fil rouge, « **Ambitieux par nature, Solidaire par conviction, Innovant par passion** », guide chacune des actions et reflète l'engagement de la collectivité à construire un avenir meilleur pour tous les habitants du Thouarsais.

+ D'INFOS

www.thouars-communaute.fr



**AMÉNAGER
LE THOUARSAIS
EN POURSUIVANT
LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET LA
PRÉSERVATION DE SON
PATRIMOINE**



**DÉVELOPPER EN THOUARSAIS
UNE OFFRE DE SERVICE
ÉQUILBRÉE, ACCESSIBLE
ET COORDONNÉE**



**RENFORCER
NOTRE SAVOIR VIVRE
ENSEMBLE THOUARSAIS**

La nouvelle médiathèque ouvrira le 1^{er} septembre 2026 !



Côté chantier

Les passants de la rue Porte de Paris ont vu beaucoup de changements sur le chantier au fil de l'été ! C'est en effet la partie la plus spectaculaire qui s'est terminée fin octobre avec le gros œuvre : le volume global du bâtiment est finalisé ; les deux façades patrimoniales conservées rue Porte de Paris (arches de l'ancienne banque « Société générale » et bâtiment art déco avec son fronton indiquant « 1933 ») retrouvent de leur splendeur ; la façade patrimoniale de l'ancien bar « Le Skipper » a été reconstituée dans son style Art Déco également ; les vitrages sont posés.

Symbole de cette étape importante, la grue a été démontée fin octobre pour laisser place aux nouvelles entreprises qui travaillent désormais à l'intérieur du bâtiment (cloisons, électricité, plomberie, menuiserie...).



Côté médiathèque/ ludothèque

Les équipes s'activent pour préparer le futur déménagement des collections et les nouveaux services mis en place en 2026. Dès la fin de cette année, la collectivité lance le nouveau site internet reseaulecturethouarsais.fr et ses nouvelles fonctionnalités, notamment le paiement en ligne de votre abonnement.

Ce site accueillera prochainement des ressources numériques supplémentaires en ligne (presse, bandes dessinées/manga, musique), actuellement testées par les bibliothécaires.



Côté animations

Avec la 8^{ème} édition du prix "ado" Bouilles de Lecteurs en juin dernier et la 3^{ème} édition du Festi'Jeux en novembre, nos grands rendez-vous habituels ont marqué l'année 2025. De plus, pour célébrer les anniversaires de nos locaux (20 ans pour la ludothèque et 50 ans pour la médiathèque), les équipes vous ont préparé un programme ludique et intense pour nous emmener jusqu'à l'ouverture à venir. Le programme complet est à découvrir sur le site reseaulecturethouarsais.fr. Enfin, nous vous préparons une année 2026 mémorable pour l'ouverture, avec beaucoup de surprises à venir !



Le gros œuvre est désormais terminé

Une conseillère numérique à votre disposition dans le Réseau Lecture



Depuis cinq ans, la Communauté de Communes propose aux habitants une aide au numérique, sous la forme d'un accompagnement de la médiathèque, réalisé par Gaëlle Guérineau, conseillère numérique.

Elle peut vous aider à :

- Prendre en main un équipement informatique (ordinateur, tablette),
- Naviguer sur internet en sécurité,
- Gérer vos courriels,

- Apprendre les bases du traitement de texte,
- Utiliser ou installer des applis utiles sur smartphone,
- Créer et gérer (stocker, ranger, partager) vos contenus numériques,
- Faire des démarches en ligne (pré déclaration d'État Civil, formulaires en ligne divers...).

La conseillère numérique reçoit le public majoritairement sur rendez-vous individuels (sujets confidentiels, problématiques personnelles), mais propose aussi des ateliers collectifs en

petits groupes de 4 à 6 personnes. Elle anime régulièrement des ateliers avec les enfants, pendant les vacances scolaires, autour de petits robots de programmation ludiques.

Elle se déplace également au sein du réseau de bibliothèques, au plus proche de chez vous.

Pour prendre rendez-vous, vous pouvez la contacter au **06 33 66 12 54** ou par mail à gaelle.guerineau@thouars-communaute.fr



L'Europe soutient les projets locaux

L'ancien Groupe d'Action Locale* du Nord Deux-Sèvres a présenté le bilan de son programme LEADER 2014-2020 lors d'une rencontre organisée jeudi 23 octobre à Thouars.

Une enveloppe de 2 200 000 € a été attribuée par l'Europe via l'ex Région Poitou-Charentes au GAL Nord Deux-Sèvres afin de mettre en œuvre son programme LEADER 2014-2020. Le programme LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) est un instrument de développement territorial, créé en 1991 afin d'accompagner la transformation et la diversification des zones rurales.

67 projets ont été soutenus financièrement : 36 projets sur le Bocage Bressuirais, 21 sur le Thouarsais, et 10 à l'échelle du territoire Nord Deux-Sèvres. La Région est le premier co-financier de ces projets. Les autres partenaires financiers importants sont l'Etat, le Département, et les EPCI (Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais et Communauté de Communes du Thouarsais).

Dans le Thouarsais, on peut citer les Micro-Folies du Saint-Varentais, qui offrent un accès virtuel à un ensemble de musées et à leurs collections ; la Route des vins de la Maison du Thouarsais ; les nouveaux bâtiments d'Emmaüs ou encore l'aménagement de l'Espace Naturel Sensible des Petits Sablons.

Depuis 2023, le Groupe d'Action Locale du Thouarsais-Loudunais a pris le relais de la gestion des Fonds Européens jusqu'en 2029.

*Un Groupe d'Action Locale est une assemblée qui gère une enveloppe de Fonds Européens au niveau local.



Pôle santé de Loretz-d'Argenton : les travaux ont commencé

La Communauté de Communes construit un nouvel espace destiné aux professionnels de santé de Loretz-d'Argenton afin d'améliorer leurs conditions de travail et l'accueil des patients.

Après l'extension des pôles santé de Mauzé-Thouarsais et de Thouars, la collectivité complète le maillage du territoire par la réalisation d'un nouvel équipement à Loretz-d'Argenton, en partenariat avec la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé) Thouarsais Val de Thouet.

Les deux médecins et les professionnels paramédicaux (kiné, infirmiers...) de la commune occupent actuellement des locaux vieillissant, rue des Lacs.

Installé rue de la Gatevinière, le projet conçu par le cabinet Archimag (Bressuire) comprend deux ailes reliées par une salle de réunion destinée à faciliter le travail en transversalité, représentant une surface totale de 450 mètres carrés.

Un premier ensemble abritera 3 cabinets médicaux et 3 box pour les internes, un secrétariat et une salle d'attente. Le deuxième regroupera un espace « kiné » pouvant accueillir 4 personnes complété par 2 box, des cabinets disponibles pour des professionnels paramédicaux et une salle d'attente commune.

Une enveloppe de 1,360 388 Millions € est mobilisée pour cette réalisation qui a reçu le soutien de l'État (300 000 €), de la Région (200 000 €) et du Conseil Départemental (100 000 €).

Comme elle le fait pour chacun de ses projets, l'intercommunalité a pris en compte la transition écologique dans la conception de ce nouvel équipement.

- > gestion intégrée des eaux pluviales
- > ossature bois
- > ventilation nocturne pour limiter la climatisation
- > pompe à chaleur
- > panneaux photovoltaïques sur la toiture



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Nouveaux locaux pour la micro-crèche de Louzy

Dans le nouveau quartier de vie du « refuge des Alouettes », les locaux de la micro-crèche de Louzy réalisés par la Communauté de Communes prennent forme : les fondations, le plancher bas, les murs en ossature bois sont déjà sortis de terre. Conçu par le cabinet Inso et avec le partenariat de nombreuses entreprises locales, ce bâtiment adapté à la transition écologique (matériaux biosourcés, panneaux photovoltaïques, centrale de ventilation double-flux, gestion intégrée des eaux pluviales...) pourra accueillir 15 enfants. Il sera livré à l'été 2026 à l'association Belles His'thouars qui gèrera la structure.



T'Bus mode d'emploi



Avant mon trajet

- 1 Je prépare mon itinéraire en vérifiant sur le plan l'arrêt le plus proche de chez moi et/ou de ma destination et les horaires de passage. J'identifie sur le poteau d'arrêt que je suis sur le bon sens de circulation, le signe « > » signifie vers. Exemple « Les Motels » vers « Vignes ». Je peux aussi utiliser l'application Modalis pour le calcul d'itinéraires (voir focus ci-contre).
- 2 J'arrive à l'arrêt 5 min avant l'horaire de passage.
- 3 Je reste en sécurité sur le trottoir et je fais signe au conducteur que je veux monter en levant la main.
- 4 Je monte par l'avant du T'bus (sauf pour les Personnes à Mobilité Réduite) et je descends par l'arrière.

Pendant le trajet

- 5 Je laisse les places assises à ceux qui en ont le plus besoin.
- 6 Je plie ma trottinette et je place ma poussette dans l'espace situé en face des portes arrière pour faciliter ma descente.
- 7 Je me tiens aux poignées et barres d'appui.

À la descente

- 8 A l'approche de ma destination, je demande l'arrêt en appuyant, à l'avance, sur le bouton « arrêt demandé ».
- 9 Je descends par les portes arrière du T'bus.
- 10 J'attends le départ du T'bus pour traverser. C'est plus sûr !

Modalis est une application gratuite qui permet d'obtenir les informations sur les services de mobilité en Nouvelle-Aquitaine, d'acheter des titres de transports et de rechercher des itinéraires. T'bus est disponible sur Modalis depuis le 3 novembre, date de sa mise en service. Ainsi, vous pouvez utiliser l'application pour étudier les correspondances avec les lignes de transports régionales, le TER...

Tous à vélo !

Depuis 2019, la Communauté de Communes accompagne des projets permettant de sécuriser la pratique du vélo. Les nouvelles pistes cyclables reliant Thouars, Sainte-Verge et Louzy répondent aux attentes des cyclistes qui avaient identifié de nombreux risques le long de ces axes lors de l'enquête 2021 du Baromètre des villes cyclables et classent aujourd'hui ces voies comme favorables aux vélos.

Des aménagements plus légers (bandes cyclables ou ChauCiDou) ont également été réalisés dans d'autres communes du territoire. Les panneaux indiquant les temps de parcours à vélo permettent aussi de se déplacer sur des itinéraires peu fréquentés pour ses déplacements quotidiens.

Pour que chacun circule en sécurité dans la ville, quelques rappels s'imposent :

- > Les usagers autorisés sur les pistes cyclables sont les vélos, vélos à assistance électrique, trottinettes électriques, giropodes. Leur vitesse est limitée à 25 km/h.
- > Les trottoirs sont quant à eux réservés aux piétons (fauteuil roulant, trottinette non électrique, rollers, skate-board, mono cycle)
- > Les pistes cyclables ne sont pas prioritaires aux croisements avec les rues communales. Tandis que les cyclistes et trottinettes sont prioritaires sur les usagers entrant ou sortant des parking privés des entreprises, ces derniers doivent céder la priorité aux utilisateurs des pistes cyclables. Néanmoins, afin de limiter le risque d'accident, les cyclistes doivent ralentir et rester vigilants dès qu'ils risquent de croiser une voiture.
- > A vélo, quelques équipements sont obligatoires ou recommandés pour être vu et entendu de tous.



Savoir Rouler à Vélo

Depuis la rentrée scolaire 2023-2024, 415 enfants de CM2 ou CM1/CM2 ont bénéficié d'un programme d'apprentissage du Savoir Rouler à Vélo. Ce programme est proposé à l'ensemble des écoles privées et publiques de la Communauté de Communes et permet aux élèves de savoir se déplacer à vélo à l'entrée au collège.



L'eau : un bien commun à préserver

L'eau est bien plus qu'une ressource : c'est un héritage commun, un bien précieux qui façonne nos paysages, notre biodiversité et notre quotidien. Dans le Thouarsais, traversé par le Thouet et ses affluents, sa préservation est un défi que nous devons relever ensemble, collectivité, acteurs de l'environnement et habitants, pour faire face aux enjeux du changement climatique et de la transition écologique.



L'assainissement, au service de la préservation de l'eau

A travers sa compétence « assainissement », la Communauté de Communes est un acteur essentiel de la préservation de l'eau. Le nouveau poste de refoulement des eaux usées de la prairie des Ursulines à Thouars et sa base de stockage en sont une illustration concrète.

Ce nouvel équipement, terminé à la rentrée 2025, a pour objectif :

- **La limitation des rejets polluants** : grâce à ce système, les eaux pluviales et usées sont mieux maîtrisées, évitant les débordements intempestifs qui pourraient nuire à la qualité des sols et des rivières. La faune et la flore locales, mais aussi la santé des habitants sont ainsi préservés.
- **L'anticipation des aléas climatiques** : les épisodes de pluies intenses, de plus en plus fréquents, mettent à rude épreuve nos réseaux. Cet équipement permet de mieux absorber les chocs, en stockant temporairement les eaux avant leur transfert vers la station d'épuration, réduisant ainsi les risques d'inondations et de pollution.

Les travaux ont commencé en juin 2024 par une première phase consacrée au renforcement de la chaussée de la promenade Louis Guerry. La deuxième phase a consisté en la construction du nouveau poste et des réseaux associés avant la démolition du poste existant.



Entouré d'un mur en pierre et recouvert d'un revêtement boisé, le nouveau poste s'intègre parfaitement dans le paysage.

Le projet, d'un montant de **1 700 820 euros HT** a été financé à **60 % par l'Agence de l'eau**.

La réhabilitation prochaine de la station d'épuration de Thouars Sainte-Verge viendra poursuivre l'objectif de préservation de nos ressources en eau.



La gestion des milieux aquatiques : un enjeu pour la biodiversité

Le Thouarsais est traversé par un réseau hydrographique riche et varié, marqué par la présence du Thouet et de ses principaux affluents : l'Argenton, le Thouaret et la Dive. Ces cours d'eau, véritables artères bleues du territoire, jouent un rôle essentiel dans l'équilibre écologique, la qualité de l'eau et le cadre de vie des habitants. Depuis 2018, la Communauté de Communes du Thouarsais exerce la compétence « Gestion des milieux aquatiques », une mission qui vise à préserver, restaurer et valoriser ces espaces naturels indispensables.

Ces milieux aquatiques font face à plusieurs défis : fragmentation des cours d'eau par des ouvrages, pollution diffuse, impact du changement climatique. Ces facteurs menacent la qualité de l'eau, la libre circulation des poissons et la survie d'espèces inféodées à ces milieux.

Pour répondre à ces enjeux, la Communauté de Communes du Thouarsais s'appuie sur différentes structures spécialisées : le Syndicat Mixte de la Vallée du Thouet, le Syndicat Intercommunal du Bassin du Thouaret, le Syndicat d'Eau du Val du Thouet, le Syndicat de la Vallée de la Dive,

le Syndicat de la Dive du Nord et l'Agglomération du Bocage Bressuirais en ce qui concerne l'Argenton. Elles mènent de nombreuses actions avec des partenaires locaux et avec le soutien de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne : restauration de zones humides, renaturation des berges et du lit des cours d'eau, création d'ouvrages permettant la continuité écologique...



Ainsi, en 2024, une passe à poissons a été aménagée sur Le Thouaret, à Maulais (Plaine-et-Vallées). Cet ouvrage composé des six bassins permet à l'anguille, au brochet ou encore à la perche commune de remonter la rivière pour se nourrir et retrouver des zones de reproduction.

Un autre projet majeur est en préparation : la réhabilitation de la chaussée de Crevant, un ouvrage ancien qui perturbe la continuité écologique du Thouet. Les travaux, prévus pour 2026, visent à restaurer la circulation des sédiments et des poissons, tout en préservant le patrimoine historique.

Les eaux pluviales, l'affaire de tous

Dans un contexte de changement climatique, la gestion des eaux pluviales devient une préoccupation majeure. L'évolution des précipitations et l'imperméabilisation des sols favorisent les ruissellements. Ils peuvent conduire à la saturation des réseaux existants et provoquer des inondations. Ils chargent également les eaux en pollutions qu'elles récupèrent sur leur passage avant de finir dans les cours d'eau. Dans certains centres-villes, les eaux pluviales se retrouvent mélangées avec les eaux usées générant une pression sur les réseaux et systèmes d'assainissement. Les risques sur l'environnement et les charges générées peuvent être réduits en adoptant de nouvelles techniques de gestion des eaux pluviales.

Reposant sur le principe d'une gestion au plus proche de leur point de chute, ces techniques permettent l'infiltration naturelle sur les terrains laissés perméables ou le stockage. Elles limitent ainsi les ruissellements et donc les inondations et pollutions des écosystèmes, tout en rechargeant les nappes phréatiques.



Des projets exemplaires

Pour le réaménagement des places centrales, la Ville de Thouars, accompagnée par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, a relevé le défi de la gestion intégrée des eaux pluviales sur ce site de 3 hectares grâce à des aménagements innovants.

Une voirie de stockage drainante a été construite sous la place Flandre Dunkerque. Par ailleurs, les joints en gravier des pavés des places de stationnement orientent l'eau sur une zone tampon en sous-sol. Des noues ont été aménagées de chaque côté de la place : ces petits fossés évasés sont dimensionnés de façon à absorber de fortes pluies ! Les grandes surfaces d'espaces verts sont légèrement en creux pour recueillir l'eau des espaces piétons imperméables.

En bordure des places, un hectare de toitures a été déconnecté du réseau d'eaux pluviales pour orienter l'eau vers les espaces végétalisés. Enfin, Place Lavault, une grande noue longeant le boulevard Ernest Renan constitue un jardin de pluie végétalisé, surmonté de passerelles, qui permettra d'absorber de grosses averses.

Plusieurs communes de la Communauté de Communes ont également intégré la gestion des eaux pluviales dans leurs projets.

l'eau

l'affaire de tous

EAU POTABLE, DES SOLUTIONS POUR L'ÉCONOMISER

L'eau potable est un bien commun indispensable à notre quotidien. Pourtant, cette ressource est en danger tant par la dégradation de sa qualité que par sa raréfaction. L'économiser peut permettre d'alléger sa facture, alors partageons quelques habitudes : passer moins de 5 min sous la douche, adopter un gobelet pour se brosser les dents sans laisser couler l'eau, choisir le mode éco pour laver son linge et installer une cuve de récupération d'eau pour arroser son jardin.



Eaux pluviales, une ressource à garder chez soi

Et si les eaux pluviales devenaient une richesse pour nos jardins. Récoltées depuis les toitures, elles peuvent ensuite être orientées vers des cuves de stockage, des parterres végétalisés (jardin de pluie, noue) ou infiltrer dans un puit perdu. Un jardin perméable et végétalisé contribuera à la recharge des nappes phréatiques et constituera un îlot de fraîcheur agréable l'été.

Des actions à adopter chez soi

EAUX USÉES, CHASSONS LES POLLUANTS DU QUOTIDIEN

Saviez-vous que nos eaux usées contiennent des polluants invisibles mais dangereux ?

Médicaments, peintures, produits ménagers ou microplastiques : ces substances, même en petites quantités, perturbent les stations d'épuration et finissent dans nos rivières, menaçant la biodiversité. Alors, stop aux lingettes, cotons ou tampons dans les toilettes, et aux huiles, solvants ou restes de médicaments dans l'évier ! Ces déchets doivent être jetés à la poubelle, rapportés en pharmacie ou en déchèterie pour un traitement adapté.



Guide - Gérer ses eaux pluviales à domicile

Afin de favoriser les solutions de gestion des eaux pluviales sur les parcelles des maisons disposant de jardin, la Communauté de Communes a élaboré un guide s'appuyant sur des retours d'expérience rassemblés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne.

Ce document disponible sur le site thouars-communaute.fr recense des actions simples à mettre en œuvre pour conserver les eaux pluviales sur son terrain et bénéficier de cette ressource gratuite pour embellir son jardin.



Démos Thouarsais : rencontre avec une créatrice contemporaine

Après l'expérience réussie de deux Démos, le 3^{ème} orchestre (2024-2027) accueille en résidence de création, la compositrice française, Lise Borel.

La création contemporaine est au cœur du parcours d'apprentissage musical des enfants pendant les deux premières années. À cette occasion, Lise Borel, compositrice française, est l'artiste invitée du Démos Thouarsais pour composer une œuvre musicale inédite, qui sera interprétée par l'orchestre. Cette résidence de création se traduit par une présence régulière de Lise Borel en Thouarsais, afin de faire connaissance avec ce territoire, de rencontrer et d'échanger avec les équipes encadrantes, les enfants et leurs familles, en lien avec son processus de création.

Quel regard portez-vous sur le projet Démos Thouarsais et sur l'Orchestre Symphonique des Jeunes Thouarsais ?

C'est une aventure intéressante car elle s'inscrit dans le temps. 3 ans, c'est un parcours en soi, avec une notion d'appropriation qui, pour les enfants, va au-delà de l'apprentissage musical et stimule l'esprit. Je vais à leur rencontre, sur leur territoire, pour savoir qui ils sont, connaître aussi bien leurs rêves que leurs inquiétudes. Ils me racontent leur vie et je leur propose des pistes musicales.

Quelles relations construisez-vous avec les enfants et les familles au cours de ce projet immersif qui s'étend sur trois années ?

Un lien de confiance s'instaure entre les différents acteurs, notamment avec les parents. Il faut que la famille se sente concernée. On peut avoir des a priori sur la musique classique et je montre aux enfants que je connais la musique qu'ils écoutent. Dès que les enfants ont confiance, la famille suit...

Comment travaillez-vous avec l'équipe du projet pédagogique et toutes les personnes impliquées dans le Démos Thouarsais ?

Il y a un énorme travail avec le chef d'orchestre, avec l'équipe de Tyndo. Tout le monde est au fait de l'évolution technique et musicale du projet, du ressenti de chacun, en temps réel. C'est une base solide, il y a beaucoup d'affection et l'envie de bien faire.

Quelle perception avez-vous de notre territoire et que vous inspire-t-il ?

Je ne connaissais pas Thouars ni le fonctionnement des structures locales. Je rencontre des élus, des artisans, des gens qui travaillent sur le territoire. Ce qui m'a beaucoup touché, c'est cette mosaïque de villages auxquels Démos vient apporter du lien. Ils représentent autant de microcosmes avec une force, une fierté, des traditions qui font chaud au cœur. Il existe un travail de transmission, une attention portée à la culture, à la fête, une priorité donnée à la jeunesse et à l'art.

J'ai été marquée par une volonté humaine de se rassembler, un réconfort et une joie d'être ensemble, chez les adultes comme chez les enfants.

Quel message portez-vous en tant que compositrice dans un métier où les femmes sont très peu représentées et peu reconnues ?

On imagine le compositeur comme un monsieur grisonnant et mort depuis longtemps avec une dimension grandiose et sacrée !

Je donne des conférences, des interviews, j'anime des ateliers pour montrer que l'on peut être une femme, avoir 30 ans, et être compositrice. J'ai su m'entourer de personnes bienveillantes pour le défendre et le démontrer. Contrairement au chef, le travail de la compositrice est moins visible, elle suscite la surprise et la curiosité.

Mais les enfants posent un regard différent sur l'altérité et en tant que jeune créatrice, je suis à la bonne distance.

Quelles grandes directions souhaitez-vous donner à votre travail de compositrice à l'avenir ?

À 32 ans, j'ai la chance d'avoir une carrière bien remplie. Ce qui m'importe, c'est la qualité des commandes et j'ai le luxe de pouvoir refuser ! J'aime dialoguer et construire des univers.

Le public veut être touché, ressentir des choses. J'ai envie de jouer sur la surprise sans perdre l'auditeur. Il faut créer un lien entre l'œuvre et le public pour restaurer la joie dans un monde difficile où tout est à vif.



Découvrez le parcours de Lise Borel sur le site liseborel.com



Le Thouarsais, terre de champions

La Communauté de Communes organisait le vendredi 17 octobre au complexe sportif de Sainte-Verge le Trophée des Champions. Cet événement fédérateur qui a réuni plus de 300 participants, issus des clubs du territoire a permis de célébrer à la fois les performances de haut niveau, l'engagement bénévole et associatif, les valeurs citoyennes et inclusives du sport. Retour en images sur ce temps fort.

Sportifs de haut niveau

Avec une dizaine d'athlètes distingués, le Judo Club Thouarsais brille par son dynamisme et la qualité de sa formation. Plusieurs judokas ont obtenu le statut d'athlète de haut niveau sur liste ministérielle.

La Compagnie des Archers de la Trémoille s'est distinguée par de magnifiques performances au Championnat de France jeune, en extérieur comme en salle.

Le Mauzé Sport Nature et le Vélo Club Thouarsais ont vu éclore de véritables talents en cyclisme et en VTT, accédant à des podiums nationaux.

Plusieurs disciplines ont été représentées dans la catégorie des sportifs individuels : natation adaptée, aéromodélisme, tir sportif et pêche compétition.

Sportives et sportifs de l'année

(de gauche à droite)

Originaire de Saint-Varent, **Lélia Gouget** s'est imposée dans la para-natation adaptée en battant des records régionaux et nationaux. Soutenue par son père, elle incarne la force de la résilience et de la passion.

Après 3 ans de formation, **Baptiste Bruguet** et **Maxime Barré**, du Tennis Club de Thouars, ont été sélectionnés parmi 6000 candidats pour devenir ramasseurs de balles à Roland-Garros 2025, offrant ainsi au club une reconnaissance nationale prestigieuse. A 12 ans, **Constance Papin** est déjà un modèle pour les plus jeunes du club : championne départementale, elle encadre bénévolement les enfants chaque semaine.



Triple champion départemental de tir à l'arc, vice-champion régional et 27^{ème} au championnat de France, **Jean-Luc Monneau** est aussi entraîneur et bénévole au sein de la Compagnie des Archers de la Trémoille, transmettant sa passion aux jeunes générations.

Capitaine de l'équipe 1 du Tennis Club de Thouars et détentrice d'un record départemental (8 titres consécutifs), **Paula Eguia** s'illustre autant par ses résultats que par son engagement bénévole auprès des jeunes.

Trophée du Vivre-Ensemble

Le Thouars Foot 79 se distingue par ses partenariats internationaux, en particulier avec la Côte d'Ivoire, son aide éducative aux jeunes (aide aux devoirs, navettes scolaires) et ses actions de prévention (égalité, santé, lutte contre le harcèlement).



Les moulins au fil du Thouet



Le saviez-vous ?

Le Thouet a compté à lui seul près de 160 moulins à eau pour 150km de rive, soit plus d'un moulin par kilomètre !

C'est à partir du IX^e siècle que se sont développés les moulins sur les rivières, leur rôle était alors économique et permettait aux paysans de moudre le blé grâce à la force hydraulique. Puis, au gré de l'industrialisation au XIX^e siècle, la plupart deviennent des minoteries, ateliers qui transformaient les grains en farine. Certains moulins permettaient même de scier du bois, produire de la saboterie ou encore préparer la fibre de tissus.



moulin-neuf à Argenton-l'Église

Cet ancien moulin à blé semble avoir été partiellement reconstruit fin XIX^e siècle. Les frères Godefroy transforment ensuite ce moulin en minoterie, surélèvent l'atelier de fabrication et construisent un magasin de farine. Dans les années 1920-1930, la capacité d'écrasement du moulin s'élève à 60 quintaux de blé par jour, soit 6 tonnes. La roue hydraulique de 4 mètres de diamètre et 1 mètre de large, toujours en place, était suppléée par une machine à vapeur de 50 cv (chevaux-vapeur). Dans les années 1960, l'activité cesse et les bâtiments désaffectés sont transformés en maison.



moulin de Missé

Le moulin fût édifié vers 1470 par Louis de Beaumont, un proche de Louis XI. Le roi aimant venir chasser à Missé, il y aurait séjourné en 1472 et 1473 à ces occasions. De par ses dimensions et son apparence il est semblable à un château et est doté de très hautes toitures d'ardoises. Après un incendie, les ruines du moulin sont inscrites à l'I.S.M.H. (Inventaire Supplémentaire des Monuments Historiques) en 1929 et des travaux sont réalisés lui permettant de retrouver son aspect d'autrefois. Le moulin a abrité une guinguette à la fin des années 1960 puis une discothèque jusqu'en 2012.

moulin de Veillet à Glenay

À l'origine moulin à blé, il possédait en 1809 trois roues et pouvait moudre jusqu'à 1350 kg de farine par jour. Il est reconstruit en 1914 pour être transformé en minoterie.

Une cheminée en brique de 16 mètres prévue pour installer une machine à vapeur est alors construite afin de pallier l'énergie hydraulique. En 1920, pour des raisons financières, l'établissement est vendu à un fermier qui l'exploite en tant que borderie (exploitation agricole de petite taille).

La cheminée ne servira jamais et aucune machine à vapeur n'a jamais été installée.



moulin de Vrines

Cité pour la première fois en 1747 puis reconstruit vers la fin du XIX^e siècle, il a longtemps été une entreprise florissante. Dans les années 1930, il est racheté par le docteur Paul Gallot qui y lance une fabrique de pâtes alimentaires, sous le nom de « Pâtes du Moulin ». Des nouilles jusqu'aux vermicelles en passant par les macaronis, une large gamme de pâtes y est proposée. Malheureusement, il est lui aussi ravagé par un incendie en 1956, mettant fin à l'activité. Le moulin abrite aujourd'hui une habitation.

moulin de Praillon

Le bâtiment actuel date de 1867 ; il s'agit d'une restauration de l'original. Il servait autrefois de moulin à farine. Sur le médaillon de la façade figurent deux « L » entrelacés, initiales de Loury-Legressier, les propriétaires. Dans l'entre-deux guerres, il est transformé en café-buvette, épicerie ou encore en mercerie puis en restaurant jusqu'à la fin des années 1990. Il est aujourd'hui reconverti en gîte. Sur sa façade principale, sont inscrits les niveaux des crues les plus importantes dont celle de 1961 avec un niveau de 2,10 mètres.





Déchèterie de Taizé Fermeture pour travaux du 5/01 au printemps 2026

Règlement Local de Publicité intercommunal

L'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) a été lancée afin d'adapter la réglementation de l'affichage extérieur, des publicités, enseignes et préenseignes au contexte local. Ce document encadre l'implantation des dispositifs visibles depuis la voie publique et harmonise leur traitement. Il vise à concilier protection du cadre de vie, liberté d'expression et activité économique. Tout au long de l'élaboration du projet, des phases de concertation associant professionnels, associations et habitants sont prévues.

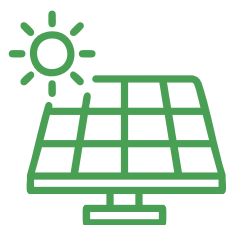


Schéma de Cohérence Territoriale : 75% des objectifs atteints

Le SCoT fixe la stratégie territoriale avec des objectifs en matière de consommation d'espace, de mobilité, d'économie et d'environnement. Son analyse révèle que plus de 75% des objectifs sont atteints (maîtrise de la consommation foncière, réduction des déchets, développement des énergies renouvelables et des mobilités douces).

Depuis son approbation en 2019, le cadre législatif a évolué. La loi Climat et Résilience (2021) a introduit le « Zéro Artificialisation Nette », pour préserver les espaces naturels, agricoles et forestiers. Le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires a été modifié, amenant la collectivité à engager l'évolution de son SCoT pour intégrer ces nouvelles obligations.

Plus d'infos
thouars-communaute.fr



Energie photovoltaïque

Les ombrières photovoltaïques des Bassins du Thouet ont été inaugurées le 23 septembre. Trois ombrières de 258KwC raccordées à l'espace aquatique permettent de couvrir 1/4 des consommations électriques du site. Une ombrière de 155KwC est raccordée au réseau public d'électricité, Gérédis. La production injectée alimentera dans un premier temps la station d'épuration de Sainte-Verge dans le cadre d'une opération d'autoconsommation collective. Ce projet réalisé par la Communauté de Communes avec le soutien du SIEDS répond à l'obligation de couvrir les parkings de plus 1500m² de systèmes solaires avec pour objectifs de contribuer à la transition énergétique du territoire ; d'augmenter l'autonomie énergétique du patrimoine communautaire et des bâtiments les plus consommateurs d'énergie ; d'assurer de l'ombrage durant la saison estivale.

Politique de l'habitat 2025-2031



Le 1^{er} juillet 2025, le premier Programme Local de l'Habitat (PLH) 2025-2031 de la Communauté de Communes du Thouarsais a été approuvé par le Conseil Communautaire. Fruit de plusieurs années de travail, ce document stratégique de programmation définit et met en œuvre la politique de l'habitat à l'échelle communautaire pour les six années à venir.

Il a pour objectif de répondre aux besoins en logement et hébergement de la population actuelle et future du territoire et d'assurer entre les communes une répartition équilibrée et diversifiée de l'offre de logements.

Le PLH est structuré en trois parties : un diagnostic, des orientations stratégiques et un programme d'actions qui se décline en 17 fiches-actions opérationnelles à mettre en œuvre au cours des six prochaines années.

France Rénov', le service public de la rénovation de l'habitat



France Rénov' est la plateforme dédiée à la rénovation énergétique des logements. Elle accompagne les particuliers dans leurs projets, du diagnostic jusqu'aux travaux, en offrant des conseils neutres et en renseignant sur les aides financières et les artisans qualifiés RGE. Son objectif : rendre les habitations plus confortables, économiques et respectueuses de l'environnement. Malgré leurs baisses, les aides sont encore nombreuses et intéressantes : entre 4 000 € et 32 000 € pour une rénovation d'ampleur.

Plus d'infos **05 49 66 68 68**
<https://www.thouars-communaute.fr/rdv-tel>



Rejets des substances dangereuses dans l'eau

La Communauté de Communes s'est engagée dans la démarche de recherche et de réduction des substances dangereuses dans l'eau (RSDE), qui vise à diminuer les micropolluants à la source dans le bassin de collecte de la station d'épuration de Sainte-Verge. Cette initiative comprend un diagnostic initial pour identifier les sources de micropolluants, ainsi que la mise en œuvre de mesures préventives ou de réduction, consignées dans un programme d'action.

Plus d'infos
[thouars-communaute/RSDE](https://thouars-communaute.fr/RSDE)

Les Marchés de Noël EN THOUARSAIS



**Maison du
Thouarsais**
OFFICE DE TOURISME

Samedi 6 décembre

MARCHÉ DE NOËL

CERSAY - VAL-EN-VIGNES 10h30 à 22h
Organisé par le Comité des fêtes de Saint Pierre à Champ et Cersay
Chants de Noël, ballades en poney, villages d'exposants, buvette et restauration

Samedi 13 décembre

MARCHÉ DE NOËL

SAINT-LÉGER DE MONTBRUN
VRÈRES

Organisé par l'Ape à la salle des fêtes de 16h / 19h30

Sam. 13 & Dim. 14 déc.

MARCHÉ DE NOËL

THOUARS de la Rue Porte de Paris à la Place Saint-Médard

Animations musicales, carrousel,
Organisé par : Ville de Thouars, Maison du Thouarsais, Club Des Commerçants, Avenir Jeunes Thouarsais



Samedi 13 décembre

MARCHÉ DE LA COQUILLE

SAINT-JACQUES-DE-THOUARS
Organisé par le comité des fêtes

Mardi 9 décembre

"ALIMENTS & MONDIALISATION"

THOUARS - Station T
Après la projection du film documentaire "L'empire de l'or rouge" à 20h30, un débat sera animé par Vincent Thareau, avec le concours de l'Espace Mendès-France de Poitiers. *Plus d'infos :*
universite-citoyenne-thouars.fr



Sam. 13 déc. 14h à 21h

Dim. 14 déc. 10h à 18h

BOURSES AUX JOUETS DU CSC

THOUARS - 26 rue Porte de Paris

Info et inscriptions pour le dépôt :

CSC DU THOUARSAIS

21 av Victor Hugo - 79100 Thouars

05 49 66 76 40

vieassociative.csc@thouars-communaute.fr

Samedi 20 décembre

HEURE DU CONTE

Médiathèque de THOUARS

Les enfants sont invités à 9h pour écrire

leur lettre au Père Noël sur le thème :

"Dans ma bibliothèque, je voudrais..."

Inscription au 05 49 66 41 86

Du 2 au 24 décembre

LA BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE DE NOËL FAIT SON GRAND RETOUR !

La magie de Noël s'invite à nouveau dans les locaux de la Maison du Thouarsais, rue Saint-Médard. La boutique vous ouvre ses portes du mardi au samedi, de 10h à 12h et de 14h à 18h30, ainsi que le dimanche 14 décembre de 10h à 18h, à l'occasion du marché de Noël. Ouverture exceptionnelle le 24 décembre, de 10h à 16h, pour les derniers préparatifs !



Faites le plein d'idées cadeaux 100 % locales !

Entièrement dédiée aux produits du territoire, la boutique propose une sélection raffinée de spécialités locales et de créations artisanales.

Laissez-vous tenter par des cadeaux gourmands, authentiques et savoureux, ou composez vous-même un panier garni personnalisé, pour offrir un présent unique et sur-mesure.



Des souvenirs du Thouarsais à glisser sous le sapin

Tote bags, mugs, carnets de voyage, magnets... Une jolie gamme de produits dérivés vous attend également en boutique. Des idées cadeaux originales et locales, idéales pour faire (re)découvrir à vos proches toute la richesse du Thouarsais.

32 Place Saint-Médard, 79100 Thouars

05 49 66 17 65



LES BASSINS DU THOUET

Découvrez les nombreuses animations

de votre espace aquatique

www.bassins-du-thouet.fr



CONSIGNES & HORAIRES DES DÉCHÈTERIES

MERCI DE RESTER PATIENT ET COURTOIS.

AVANT VOTRE ARRIVÉE



PRIVILÉGIER

les heures de moindre affluence sur les déchèteries*

* Hiver 11h à 12h et 16h à 16h45 - Printemps-Automne 11h à 12h et 17h à 17h45 - Été 7h30 à 9h et 12h à 13h30



PRÉPARER

SON DÉPÔT
trier ses déchets
par matériau

MUNISSEZ-VOUS

de votre badge



SUR LE SITE



JE VIENS

15 minutes
avant la fermeture



J'APPORTE

mes propres
outils

24

PASSAGES

par an



LES AGENTS

n'aideront pas
au déchargement



EN CAS D'AFFLUENCE

le gardien devra réguler
le flux des véhicules



VÉHICULES

3,5 T max

FERMÉES LE DIMANCHE ET LES JOURS FÉRIÉS



DÉCHÈTERIES

HIVER

du 1^{er} novembre au 28 février

PRINTEMPS-AUTOMNE

du 1^{er} mars au 30 juin et
du 1^{er} septembre au 31 octobre

ÉTÉ

du 1^{er} juillet au 31 août

LOUZY

Rue du Grand Rosé

Du lundi au samedi
9h à 12h et de 14h à 16h45

Du lundi au samedi
9h à 12h et de 14h à 17h45

Du lundi au samedi
7h30 à 13h30

CERSAY

Croix Gobillon

Lundi 14h à 16h45
Mercredi 9h à 12h
Vendredi 9h à 12h et de 14h à 16h45
Samedi 14h à 16h45

Lundi 14h à 17h45
Mercredi 9h à 12h
Vendredi 9h à 12h et de 14h à 17h45
Samedi 14h à 17h45

Lundi, vendredi et samedi
7h30 à 13h30

TAIZÉ

Montpalais

Mercredi 14h à 16h45
Samedi 9h à 12h

Mercredi 14h à 17h45
Samedi 9h à 12h

Mercredi
7h30 à 13h30

FERMETURE POUR TRAVAUX
DU 5 JANVIER AU PRINTEMPS 2026

SAINTE-GEMME

Les Brandes

Mardi, mercredi, vendredi, samedi
9h à 12h et 14h à 16h45

Mardi, mercredi, vendredi, samedi
9h à 12h et 14h à 17h45

Mardi, mercredi, vendredi, samedi
7h30 à 13h30

OUVERTURE AU PUBLIC

www.thouars-communaute.fr

05 49 66 68 69



SECTEURS DE COLLECTE

THOUARS

1

COLLECTE
PAR SEMAINE
PAR MARDI OU
VENDREDI

LOCALISATION CONTENEURS COLLECTIFS

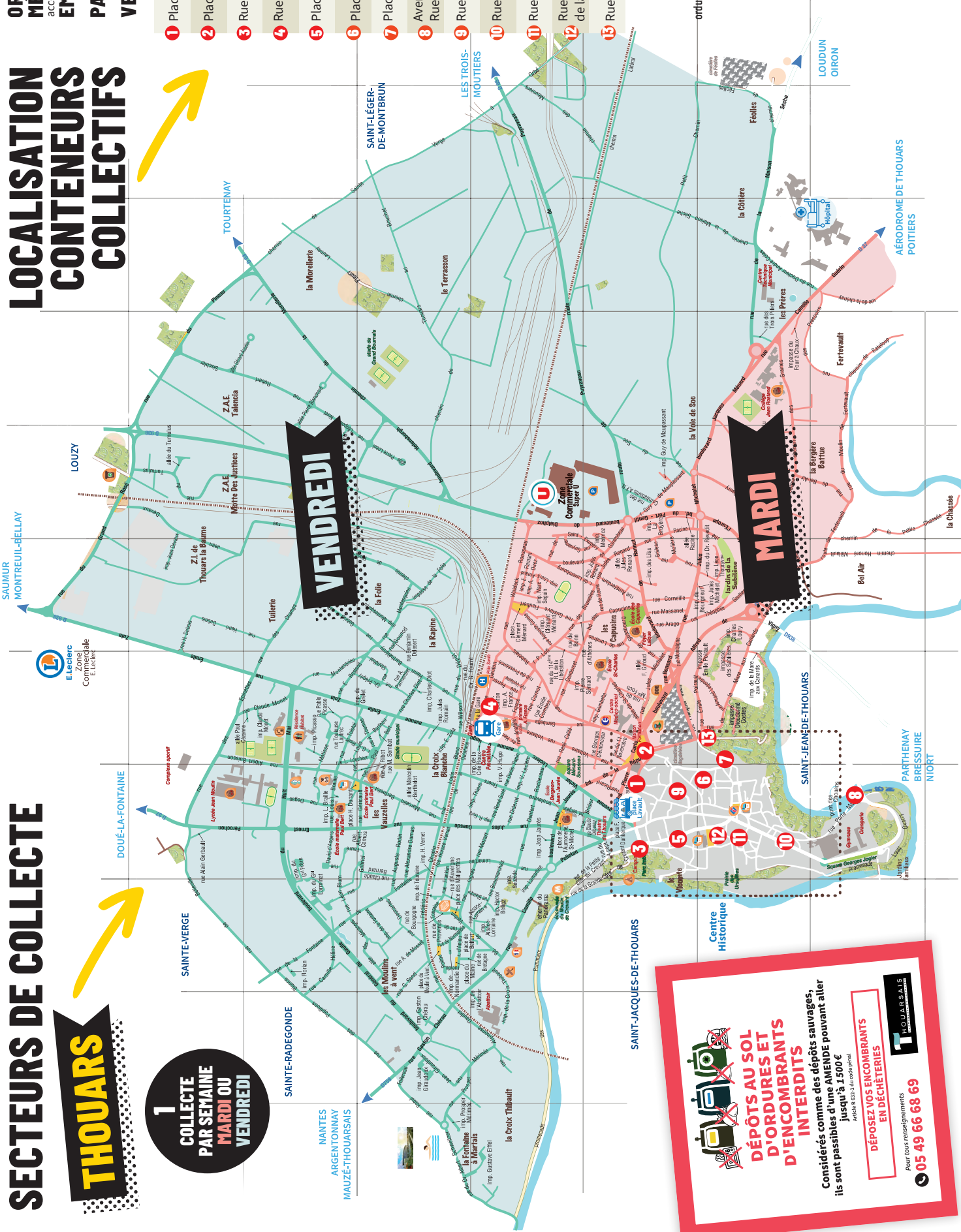


- ORDURES MÉNAGÈRES***
accessible uniquement par badge
- EMBALLAGES**
- PAPIERS**
- VERRE**

- 1 Place Lavault
- 2 Place du Boël
- 3 Rue Pascal
- 4 Rue Danton
- 5 Place Jules Ferry
- 6 Place du 4 août
- 7 Place Félix Gellusseau
- 8 Avenue des Martyrs / Rue Porte Maillot
- 9 Rue Du Guesclin
- 10 Rue de la Trémoille
- 11 Rue Ligonmier
- 12 Rue Pichault de la Martinière
- 13 Rue Emile Poirault

Conteneurs collectifs accessibles 7j/7.
En cas d'absence, double de collecte ou de surplus de déchets, je peux y déposer mes ordures ménagères, mes emballages, mon verre et mes papiers.

*Pour optimiser vos dépôts d'ordures ménagères, pensez à vérifier la capacité du tambour.



**DÉPÔTS AU SOL
D'ORDURES ET
D'ENCOMBRANTS
INTERDITS**

Considérés comme des dépôts sauvages, ils sont passibles d'une AMENDE pouvant aller jusqu'à 1500 €
Article R 133 du code pénal

**DÉPOSEZ VOS ENCOMBRANTS
EN DÉCHÈTERIES**



Pour tous renseignements
☎ 05 49 66 68 69



CALENDRIER 2026

THOUARS hors centre historique

UNE COLLECTE PAR SEMAINE :

MARDI

OU

VENDREDI

MARS 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

JUIN 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

UNE SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI DÉSORMAIS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

- cases grises = collecte des ordures ménagères
- cases jaunes = collecte des emballages
- cases beiges = dimanches et jours fériés



Sortez votre bac d'ordures ménagères de préférence lorsqu'il est plein. Présentez vos bacs, la veille de la collecte, sur un point de rapprochement, poignée tournée vers la route. Déposez vos emballages dans le bac jaune en vrac, sans sac, vides et non emboîtés.

Ne pas surcharger les bacs, ne pas déposer de déchets en sac à côté des bacs, ils ne seront pas collectés.

En cas d'absence, d'oubli ou de surplus de déchets, des conteneurs collectifs sont accessibles avec votre badge déchèteries 7j/7 et 24h/24.

COLLECTE D'ORDURES MÉNAGÈRES JE COCHE POUR SUIVRE MON NOMBRE DE RAMASSAGES

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| ☐ 13-janv. | ☐ 3-janv. |
| ☐ 27-janv. | ☐ 16-janv. |
| ☐ 10-févr. | ☐ 30-janv. |
| ☐ 24-févr. | ☐ 13-févr. |
| ☐ 10-mars | ☐ 27-févr. |
| ☐ 24-mars | ☐ 13-mars |
| ☐ 8-avr. | ☐ 27-mars |
| ☐ 21-avr. | ☐ 10-avr. |
| ☐ 5-mai | ☐ 24-avr. |
| ☐ 19-mai | ☐ 9-mai |
| ☐ 2-juin | ☐ 22-mai |
| ☐ 16-juin | ☐ 5-juin |
| ☐ 30-juin | ☐ 19-juin |
| ☐ 15-juil. | ☐ 3-juil. |
| ☐ 28-juil. | ☐ 18-juil. |
| ☐ 11-août | ☐ 31-juil. |
| ☐ 25-août | ☐ 14-août |
| ☐ 8-sept. | ☐ 28-août |
| ☐ 22-sept. | ☐ 11-sept. |
| ☐ 6-oct. | ☐ 25-sept. |
| ☐ 20-oct. | ☐ 9-oct. |
| ☐ 3-nov. | ☐ 23-oct. |
| ☐ 17-nov. | ☐ 6-nov. |
| ☐ 1-déc. | ☐ 20-nov. |
| ☐ 15-déc. | ☐ 4-déc. |
| ☐ 29-déc. | ☐ 18-déc. |
| TOTAL | TOTAL |



CALENDRIER 2026

VAL-EN-VIGNES

COLLECTE DU :

LUNDI

MARS 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

MAI 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

JUIN 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

JUILLET 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

AOÛT 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

UNE SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI DÉSORMAIS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !

- cases grises = collecte des ordures ménagères
- cases jaunes = collecte des emballages
- cases beiges = dimanches et jours fériés



Sortez votre bac d'ordures ménagères de préférence lorsqu'il est plein. Présentez vos bacs, la veille de la collecte, sur un point de rapprochement, poignée tournée vers la route. Déposez vos emballages dans le bac jaune en vrac, sans sac, vides et non emboîtés.

Ne pas surcharger les bacs, ne pas déposer de déchets en sac à côté des bacs, ils ne seront pas collectés.

En cas d'absence, d'oubli ou de surplus de déchets, des conteneurs collectifs sont accessibles avec votre badge déchèteries 7j/7 et 24h/24.

COLLECTE D'ORDURES MÉNAGÈRES JE COCHE POUR SUIVRE MON NOMBRE DE RAMASSAGES

- | | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| ☐ 12-janv. | ☐ 26-janv. |
| ☐ 9-févr. | ☐ 23-févr. |
| ☐ 9-mars | ☐ 23-mars |
| ☐ 7-avr. | ☐ 20-avr. |

CALENDRIER 2026

MAUZE-THOUARSAIS COMMUNE DE THOUARS

COLLECTE DU :

LUNDI

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

**UNE SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI
DÉSORMAIS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !**

- cases grises = collecte des ordures ménagères
- cases jaunes = collecte des emballages
- cases beiges = dimanches et jours fériés



Sortez votre bac d'ordures ménagères de préférence lorsqu'il est plein. Présentez vos bacs, la veille de la collecte, sur un point de rapprochement, poignée tournée vers la route. Déposez vos emballages dans le bac jaune en vrac, sans sac, vides et non emboîtés.

Ne pas surcharger les bacs, ne pas déposer de déchets en sac à côté des bacs, ils ne seront pas collectés.

En cas d'absence, d'oubli ou de surplus de déchets, des conteneurs collectifs sont accessibles avec votre badge déchèteries 7j/7 et 24h/24.

COLLECTE D'ORDURES
MÉNAGÈRES
**JE COCHE POUR
SUIVRE MON NOMBRE
DE RAMASSAGES**

LUNDI

- ☐ 5-janv.
- ☐ 19-janv.
- ☐ 2-févr.
- ☐ 16-févr.
- ☐ 2-mars
- ☐ 16-mars
- ☐ 30-mars
- ☐ 13-avr.
- ☐ 27-avr.
- ☐ 11-mai
- ☐ 26-mai
- ☐ 8-juin
- ☐ 22-juin
- ☐ 6-juil.
- ☐ 20-juil.
- ☐ 3-août
- ☐ 17-août
- ☐ 31-août
- ☐ 14-sept.
- ☐ 28-sept.
- ☐ 12-oct.
- ☐ 26-oct.
- ☐ 9-nov.
- ☐ 23-nov.
- ☐ 7-déc.
- ☐ 21-déc.
- TOTAL**



CALENDRIER 2026

STE-RADEGONDE, MISSE, ST-VARENT

COLLECTE DU :

MERCREDI

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

**UNE SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI
DÉSORMAIS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !**

- cases grises = collecte des ordures ménagères
- cases jaunes = collecte des emballages
- cases beiges = dimanches et jours fériés



Sortez votre bac d'ordures ménagères de préférence lorsqu'il est plein. Présentez vos bacs, la veille de la collecte, sur un point de rapprochement, poignée tournée vers la route. Déposez vos emballages dans le bac jaune en vrac, sans sac, vides et non emboîtés.

Ne pas surcharger les bacs, ne pas déposer de déchets en sac à côté des bacs, ils ne seront pas collectés.

En cas d'absence, d'oubli ou de surplus de déchets, des conteneurs collectifs sont accessibles avec votre badge déchèteries 7j/7 et 24h/24.

COLLECTE D'ORDURES
MÉNAGÈRES
**JE COCHE POUR
SUIVRE MON NOMBRE
DE RAMASSAGES**

MERCREDI

- ☐ 14-janv.
- ☐ 28-janv.
- ☐ 11-févr.
- ☐ 25-févr.
- ☐ 11-mars
- ☐ 25-mars
- ☐ 9-avr.
- ☐ 22-avr.
- ☐ 6-mai
- ☐ 20-mai
- ☐ 3-juin
- ☐ 17-juin
- ☐ 1-juil.
- ☐ 16-juil.
- ☐ 29-juil.
- ☐ 12-août
- ☐ 26-août
- ☐ 9-sept.
- ☐ 23-sept.
- ☐ 7-oct.
- ☐ 21-oct.
- ☐ 4-nov.
- ☐ 18-nov.
- ☐ 2-déc.
- ☐ 16-déc.
- ☐ 30-déc.
- TOTAL**



CALENDRIER 2026

ST-MARTIN-DE-SANZAY, BRION-PRES-THOUET, ST-CYR-LA-LANDE, STE-VERGE, STE-GEMME, LUCHE-THOUARSAIS

COLLECTE D'ORDURES MÉNAGÈRES
JE COCHE POUR
SUIVRE MON NOMBRE
DE RAMASSAGES

COLLECTE DU :

MARDI

MARS 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

AOÛT 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

**UNE SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI
DÉSORMAIS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !**

- cases grises = collecte des ordures ménagères
- cases jaunes = collecte des emballages
- cases beiges = dimanches et jours fériés



Sortez votre bac d'ordures ménagères de préférence lorsqu'il est plein. Présentez vos bacs, la veille de la collecte, sur un point de rapprochement, poignée tournée vers la route. Déposez vos emballages dans le bac jaune en vrac, sans sac, vides et non emboîtés.

Ne pas surcharger les bacs, ne pas déposer de déchets en sac à côté des bacs, ils ne seront pas collectés.

En cas d'absence, d'oubli ou de surplus de déchets, des conteneurs collectifs sont accessibles avec votre badge déchèteries 7j/7 et 24h/24.

- MARDI**
- ☐ 6-janv.
 - ☐ 20-janv.
 - ☐ 3-févr.
 - ☐ 17-févr.
 - ☐ 3-mars
 - ☐ 17-mars
 - ☐ 31-mars
 - ☐ 14-avr.
 - ☐ 28-avr.
 - ☐ 12-mai
 - ☐ 26-mai
 - ☐ 9-juin
 - ☐ 23-juin
 - ☐ 7-juil.
 - ☐ 21-juil.
 - ☐ 4-août
 - ☐ 18-août
 - ☐ 1-sept.
 - ☐ 15-sept.
 - ☐ 29-sept.
 - ☐ 13-sept.
 - ☐ 27-sept.
 - ☐ 10-nov.
 - ☐ 24-nov.
 - ☐ 8-déc.
 - ☐ 22-déc.
 - TOTAL**

THOUARSAIS
SECTEUR DE PROPRETÉ

CALENDRIER 2026

ATTENTION - Déchèterie de Taizé
FERMETURE POUR TRAVAUX DU 5 JANVIER AU PRINTEMPS 2026

ST-GENEROUX, GLENAY, LUZAY

COLLECTE D'ORDURES MÉNAGÈRES
JE COCHE POUR
SUIVRE MON NOMBRE
DE RAMASSAGES

COLLECTE DU :

MARDI

MARS 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

AOÛT 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

**UNE SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI
DÉSORMAIS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !**

- cases grises = collecte des ordures ménagères
- cases jaunes = collecte des emballages
- cases beiges = dimanches et jours fériés



Sortez votre bac d'ordures ménagères de préférence lorsqu'il est plein. Présentez vos bacs, la veille de la collecte, sur un point de rapprochement, poignée tournée vers la route. Déposez vos emballages dans le bac jaune en vrac, sans sac, vides et non emboîtés.

Ne pas surcharger les bacs, ne pas déposer de déchets en sac à côté des bacs, ils ne seront pas collectés.

En cas d'absence, d'oubli ou de surplus de déchets, des conteneurs collectifs sont accessibles avec votre badge déchèteries 7j/7 et 24h/24.

- MARDI**
- ☐ 13-janv.
 - ☐ 27-janv.
 - ☐ 10-févr.
 - ☐ 24-févr.
 - ☐ 10-mars
 - ☐ 24-mars
 - ☐ 8-avr.
 - ☐ 21-avr.
 - ☐ 5-mai
 - ☐ 19-mai
 - ☐ 2-juin
 - ☐ 16-juin
 - ☐ 30-juin
 - ☐ 15-juil.
 - ☐ 28-juil.
 - ☐ 11-août
 - ☐ 25-août
 - ☐ 8-sept.
 - ☐ 22-sept.
 - ☐ 6-oct.
 - ☐ 20-oct.
 - ☐ 3-nov.
 - ☐ 17-nov.
 - ☐ 1-déc.
 - ☐ 15-déc.
 - ☐ 29-déc.
 - TOTAL**

THOUARSAIS
SECTEUR DE PROPRETÉ

CALENDRIER 2026

LORETZ D'ARGENTON, LOUZY, ST-JACQUES-DE-THOUARS

COLLECTE DU :

MERCREDI

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

**UNE SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI
DÉSORMAIS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !**

- cases grises = collecte des ordures ménagères
- cases jaunes = collecte des emballages
- cases beiges = dimanches et jours fériés



Sortez votre bac d'ordures ménagères de préférence lorsqu'il est plein. Présentez vos bacs, la veille de la collecte, sur un point de rapprochement, poignée tournée vers la route. Déposez vos emballages dans le bac jaune en vrac, sans sac, vides et non emboîtés.

Ne pas surcharger les bacs, ne pas déposer de déchets en sac à côté des bacs, ils ne seront pas collectés.

En cas d'absence, d'oubli ou de surplus de déchets, des conteneurs collectifs sont accessibles avec votre badge déchèteries 7j/7 et 24h/24.

COLLECTE D'ORDURES
MÉNAGÈRES
**JE COCHE POUR
SUIVRE MON NOMBRE
DE RAMASSAGES**

MERCREDI

- ☐ 7-janv.
- ☐ 21-janv.
- ☐ 4-févr.
- ☐ 18-févr.
- ☐ 4-mars
- ☐ 18-mars
- ☐ 1-avr.
- ☐ 15-avr.
- ☐ 29-avr.
- ☐ 13-mai
- ☐ 27-mai
- ☐ 10-juin
- ☐ 24-juin
- ☐ 8-juil.
- ☐ 22-juil.
- ☐ 5-août
- ☐ 19-août
- ☐ 2-sept.
- ☐ 16-sept.
- ☐ 30-sept.
- ☐ 14-oct.
- ☐ 28-oct.
- ☐ 12-nov.
- ☐ 25-nov.
- ☐ 9-déc.
- ☐ 23-déc.
- TOTAL**

T HOUARSAIS
COMMUNAUTÉ DE TERRITOIRES

CALENDRIER 2026

ATTENTION - Déchèterie de Taizé
FERMETURE POUR TRAVAUX DU 5 JANVIER AU PRINTEMPS 2026

COLLECTE DU :

JEUDI

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE 2026						
LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

CALENDRIER 2026

COULONGES-THOUARSAIS, ST-JEAN-DE-THOUARS

COLLECTE DU :

JEUDI

MARS 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

AOÛT 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

**UNE SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI
DÉSORMAIS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !**

- cases grises = collecte des ordures ménagères
- cases jaunes = collecte des emballages
- cases beiges = dimanches et jours fériés



Sortez votre bac d'ordures ménagères de préférence lorsqu'il est plein. Présentez vos bacs, la veille de la collecte, sur un point de rapprochement, poignée tournée vers la route. Déposez vos emballages dans le bac jaune en vrac, sans sac, vides et non emboîtés.

Ne pas surcharger les bacs, ne pas déposer de déchets en sac à côté des bacs, ils ne seront pas collectés.

En cas d'absence, d'oubli ou de surplus de déchets, des conteneurs collectifs sont accessibles avec votre badge déchèteries 7j/7 et 24h/24.

COLLECTE D'ORDURES
MÉNAGÈRES
**JE COCHE POUR
SUIVRE MON NOMBRE
DE RAMASSAGES**

JEUDI

- ☐ 08-janv
- ☐ 22-janv
- ☐ 5-févr
- ☐ 19-févr
- ☐ 05-mars
- ☐ 19-mars
- ☐ 2-avr.
- ☐ 16-avr.
- ☐ 30-avr.
- ☐ 15-mai
- ☐ 28-mai
- ☐ 11-juin
- ☐ 25-juin
- ☐ 9-juil.
- ☐ 23-juil.
- ☐ 6-août
- ☐ 20-août
- ☐ 3-sept.
- ☐ 17-sept.
- ☐ 1-oct.
- ☐ 15-oct.
- ☐ 29-oct.
- ☐ 13-nov
- ☐ 26-nov
- ☐ 10-déc
- ☐ 24-déc
- TOTAL**

T **HOUARSAIS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

CALENDRIER 2026

PIERREFITTE

COLLECTE DU :

VENDREDI

MARS 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

AVRIL 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

MAI 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

JANVIER 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

FÉVRIER 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	

AOÛT 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

SEPTEMBRE 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

OCTOBRE 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

NOVEMBRE 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

DÉCEMBRE 2026

LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

**UNE SIMPLIFICATION DU GESTE DE TRI
DÉSORMAIS, TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT !**

- cases grises = collecte des ordures ménagères
- cases jaunes = collecte des emballages
- cases beiges = dimanches et jours fériés



Sortez votre bac d'ordures ménagères de préférence lorsqu'il est plein. Présentez vos bacs, la veille de la collecte, sur un point de rapprochement, poignée tournée vers la route. Déposez vos emballages dans le bac jaune en vrac, sans sac, vides et non emboîtés.

Ne pas surcharger les bacs, ne pas déposer de déchets en sac à côté des bacs, ils ne seront pas collectés.

En cas d'absence, d'oubli ou de surplus de déchets, des conteneurs collectifs sont accessibles avec votre badge déchèteries 7j/7 et 24h/24.

COLLECTE D'ORDURES
MÉNAGÈRES
**JE COCHE POUR
SUIVRE MON NOMBRE
DE RAMASSAGES**

VENDREDI

- ☐ 3-janv.
- ☐ 16-janv.
- ☐ 30-janv.
- ☐ 13-févr.
- ☐ 27-févr.
- ☐ 13-mars
- ☐ 27-mars
- ☐ 10-avr.
- ☐ 24-avr.
- ☐ 9-mai
- ☐ 22-mai
- ☐ 5-juin
- ☐ 19-juin
- ☐ 3-juil.
- ☐ 18-juil.
- ☐ 31-juil.
- ☐ 14-août
- ☐ 28-août
- ☐ 11-sept.
- ☐ 25-sept.
- ☐ 9-oct.
- ☐ 23-oct.
- ☐ 6-nov.
- ☐ 20-nov.
- ☐ 4-déc.
- ☐ 18-déc.
- TOTAL**

T **HOUARSAIS**
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

FOCUS

SUR LE TRI DES EMBALLAGES DANS LA POUBELLE JAUNE

**BRAVO
ET MERCI
A TOUTES ET
A TOUS POUR
VOTRE GESTE
DE TRI !**

En 2024, notre collectivité a collecté 1800 tonnes d'emballages, soit 4,5% de plus qu'en 2023. Une belle progression qui témoigne de l'engagement de chacun d'entre vous au quotidien.

Chaque emballage trié permet de réduire la quantité de déchets enfouis, de préserver nos ressources naturelles et de donner une nouvelle vie à de nombreux matériaux.

Toutefois, il reste une part importante de déchets mis dans la poubelle jaune qui ne sont pas des emballages.

Nous appelons ça des erreurs ou des refus de tri.

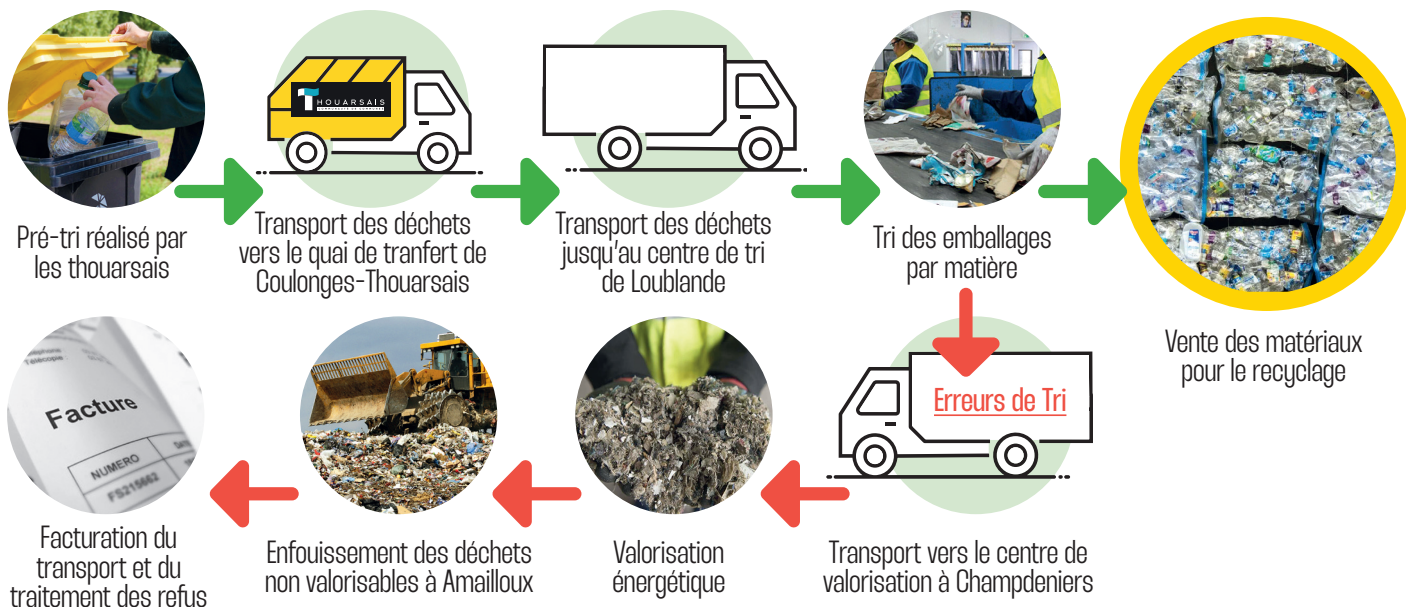
Ils ont un impact significatif sur le volume de déchets qui finissent enfouis ou incinérés. Ils coûtent cher aux Thouarsais - environs 190 000€ en 2024 - et à l'environnement.

En effet, les erreurs de tri dans la poubelle jaune sont collectées, transportées au centre de tri des emballages à Loublande pour être triées, puis reviennent vers l'usine de valorisation énergétique de Champdeniers. La part non valorisable des refus est enfouie à Amailloux.

La Communauté de Communes du Thouarsais paie donc deux fois le transport et deux traitements différents.

En 2024, plus de 400 tonnes de déchets ont été refusés par le centre de tri des emballages, soit 22% des déchets livrés.

Certaines erreurs de tri ont un impact gravissime, c'est le cas des déchets électriques et électroniques, notamment les piles et batteries au lithium, qui sont déjà responsables de plusieurs départs de feu au centre de tri.



Les emballages mis en sac ou emboîtés les uns dans les autres, le process ne permet pas de les séparer pour les valoriser



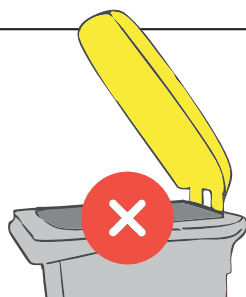
Pensez à séparer les différents éléments d'emballages et mettez-les en vrac dans la poubelle jaune.



Les objets en plastique qui ne sont pas des emballages



A déposer à la déchèterie ou dans la poubelle noire



**LES ERREURS
LES PLUS FRÉQUENTES
dans la
POUBELLE JAUNE**

Les essuie-tout/mouchoirs jetables/couches



A déposer dans la poubelle noire



Les feuilles de papier, courriers, prospectus,...



A déposer dans le conteneur collectif bleu



Les ordures ménagères



A déposer dans la poubelle noire



**DISTRIBUTION
GRATUITE**

**de composteur
300 litres**

05 49 66 68 69

dechets@thouars-communaute.fr



**LOCATION
BROYEUR**

**de végétaux
30€ par jour**

05 49 66 68 69

dechets@thouars-communaute.fr

**Carburant
& Remorque
de transport
inclus**